Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > **AMI européen production de cellules et batteries nouvelle génération** 

## AMI européen production de cellules et batteries nouvelle génération

jeudi 10 janvier 2019, par lpe

La DGE lance un appel à manifestation d'intérêt pour un projet d'envergure européenne sur la conception et la production de cellules et modules de batteries de nouvelle génération.

La transition énergétique conduit à une très forte croissance des besoins en batteries pour les applications de mobilité (électrification des véhicules) et stationnaires. Compte tenu du caractère stratégique de ce secteur et de son poids économique, l'émergence d'une offre industrielle française et européenne dans le domaine des batteries est un chantier prioritaire du gouvernement.

Dans le cadre du plan d'action adopté par la Commission européenne pour faire de l'Europe un leader dans la production durable et compétitive de batteries, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances et Peter Altmaier, ministre allemand de l'Économie et de l'Énergie ont déclaré, lors de la 6e réunion des Amis de l'industrie qui s'est tenue à Paris le 18 décembre 2018, qu'ils allaient coopérer dans les prochains mois pour développer une approche commune en vue d'établir une production industrielle innovante et respectueuse de l'environnement de cellules

de batteries en Europe. Pour atteindre ces objectifs, la France et l'Allemagne envisagent de soutenir un grand projet à l'échelle européenne. Ce grand projet pourrait être qualifié de projet important d'intérêt européen commun (PIIEC).

Dans ce contexte, la Direction générale des entreprises lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dont la finalité est d'identifier les entreprises qui pourraient participer, sur le territoire français, à ce premier projet d'envergure concernant la conception et la production en Europe de cellules et de modules de batteries innovantes et respectueuses de l'environnement, en lien avec des partenaires d'autres Etats membres.

L'appel à manifestation d'intérêt se clôturera le 31 janvier 2019.

En savoir plus sur l'AMI : www.entreprises.gouv.fr